



N ON

PRENOM:

FORMATION:

SESSION:

MERCI À VOUS





SACO FACO



Organisme de formation pour adultes
Lieu-dit La Fondufraisse, Rte Olympe de Gouges - 24400 Sourzac
contact.formation@ets-carlos-martins.fr www.ets-carlos-martins.com - Tel: 06.33.47.47.89

SOMMAIRE

OTES

Règlement intérieur	Nos formations Sécurité	La pédagogie Le centre de formation	Présentation de l'Organisme de formation

07 Règlement intérieur

06 Sécurité

05 Nos formations

03

40

02

0

BIENVENUE AU CENTRE DE FORMATION

Vous vous êtes inscrit a une de nos formations nous espérons avant tout que celle-ci répondra au mieux a vous attente.

Ce livret est a votre disposition afin de vous guider et vous aider a comprendre le déroulement de la formation et l'organisation du centre de formation.

Il vous informe également sur la sécurité, les risques et les précautions à prendre.

Enfin, il vous donne les informations utiles pour mieux réussir votre formation.

Nous vous souhaitant une bonne lecture et bon usage.



PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Le centre de formation ETS CARLOS MARTINS est un centre de formation pour adultes spécialisé dans la formation CACES® R482 – CACES® R486 – CACES® R487 – CACES® R489 – CACES® R490 – AIPR, a été crée en 2021 par Carlos MARTINS. Ayant une expérience très riche dans le domaine du BTP, et une vision dédiée à la sécurité sur les chantiers ; qu'il a souhaité se lancer dans la formation afin de transmettre et partager son savoir faire aux autres.

Le centre de formation est localisé en DORDOGNE sur la commune Sourzac secteur de Mussidan 24400.

La mission du centre de formation se base sur <u>3 axes</u> :

- La formation professionnelle continue, adaptés à toutes les catégories professionnelles et à l'actualité du secteur.
- L'évaluation interne et externe.
- L'analyses des pratiques professionnelles et du marché de travail afin d'accompagner les créateurs d'entreprise.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Respecter les consignes d'hygiène
- Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres
- Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.
- Les outils et les machines mis en place par l'organisme ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.
- Selon le décret n° 92-478 du 29 mai 1992, il est interdit de fumer dans les salles de cours dispensées aux formateurs.
- Les horaires de stage sont fixés par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires
- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur dès que possible.
- Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

SECURTE F

- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements remis par leur employeur.
- En cas d'intervention intra-entreprise, les moyens alloués à la formation et au test CACES® devront être présentés dès l'arrivée du formateur puis du testeur CACES®, afin de valider leur conformité aux exigences. Nos formateurs et testeurs CACES® ont la délégation pour signer les plans de prévention.

EPI CACES® ET FORMATIONS



LA PÉDAGOGIE

Nous attachons une grande importance aux caractères vivants et expérientiel de nos formations.

Notre objectif est que les stagiaires repartent avec des savoirs êtres et des savoirs faire directement applicables dans leurs pratiques professionnelles.

Les apports théoriques viennent se tisser autour de partage d'expériences vécues par les intervenants et notre pédagogie repose sur des différentes techniques d'animations

Ainsi, photo expression, espaces de discussions, entrainements, Quizz, supports vidéos... viennent rythmer nos formations

Nos formations dispensées en présentiel, un réfèrent sera déterminé pour chaque stagiaire, il l'accompagne tout au long de sa formation et reste disponible si besoin. Aucune inscription n'est validée avant l'entretien et l'étude de besoin et de

vérification de prérequis.

Prévoir les abandons et ruptures

Le réfèrent est disponible pour vous, en cas de difficultés quelconques rencontrées qui peut engendrer un abandon ou une rupture n'hésitez pas a le consulter afin de vous accompagner et vous aider. Il pourra vous trouver une solution et vous proposer une prestation plus adaptée en fonction de la situation.

LE CENTRE DE FORMATION

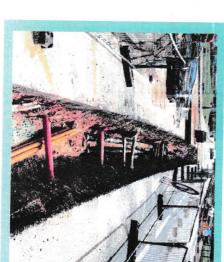


NOS FORMATIONS

AUTORISATION À INTERVENIR À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)

- AIPR concepteur
- AIPR opérateur
- AIPR encadrant







Vue de l'extérieur

Salle de formation

Salle de pause

L'accueil

NOS FORMATIONS

BLINDAGE & BOISAGE

Carlos MARTINS ou ces collaborateurs, peuvent se déplacer sur chantier et garantir un vrai savoir faire.





NOS FORMATIONS

CACES® R482

 $\overline{\omega}$

5



Chargeuses sur

chenilles ou sur roues >

Pelles hydrauliques à

 Les engins compacts de (< 6 tonnes et < 100 cv):

 Chargeuses-pelleteuses de pneumatiques de masse (> à6t)

masse (> à 6 t)

Pelles multifonctions

chargeuse, pelleteuse... les pelles hydrauliques,

à 6 tonnes

CB



Niveleuses automotrices

chargeuses à chenilles de

Bouteurs

masse > à 6 tonnes

 Compacteurs à cylindres, à pneumatiques ou mixtes, de masse (> 6 t)

 Compacteurs à pieds dameurs de masse > à 6 tonnes

manutention tous terrains et conducteur porté, mât ou flèche télescopique. Les chariots de

basculeurs de masse

Tombereaux moto-

Tracteurs agricoles de

(>6t)

puissance (> 100 cv)



 Hors production (permis PL) lors de déplacement et chargement/ déchargement sur porte engins

des catégories A à F

NOS FORMATIONS

CACES® R489

(hauteur de levée ≤ 1,20 m)

(hauteur de levée > 1,20 m)

2B

S

4

conducteur porté

porté

(capacité décharge ≤ 2 t)

Transpalettes à

Gerbeurs à conducteur

8

2A

CACES® R486

NOS FORMATIONS

W

0

Chariots à plateau porteur

PEMP à élévation

PEMP à élévation

Conduite hors production

des PEMP des catégories A

multidirectionnelles

et B

verticales (1A et 3A)









CACES® R487

N

CO



Grues à tour à montage



(Capacité nominale > 6 t) Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

Grues à tour à montage

par éléments, à flèche

(Traction < 25 t)

(Capacité nominale < 6 t)

frontaux en porte-à-faux

industriels

Chariots tracteurs

Chariots élévateurs

CACES® R490

distributrice

relevable

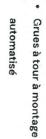
par éléments, à flèche

CI













Chariots élévateurs à

mât rétractable

Hauteur de plancher > 1,20 m)

poste de conduite élevable chariots de toutes les catégories Conduite hors-production des



Grues Auxiliaires de chargement